

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Pazy
bief 23 du versant Seine

site de l'écluse 23 du versant Seine, dite du Pré Colas (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000886
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituant non étudiées : écluse, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

En 1784, la partie du canal comprise entre le bief de partage et l'Yonne est en fait prévue pour n'être qu'une simple rigole de flottage permettant de transporter les flots de bûches perdues. C'est en 1786 qu'un projet de canal de navigation est retenu par l'administration. La construction n'est cependant approuvée qu'en 1824. Les travaux sont adjugés la même année au Sr Lapoterie. D'après un rapport rédigé par l'ingénieur en chef Mossé en 1823, il est prévu que : « les écluses auront une longueur totale de 42 mètres [...]. On n'exécutera en pierre de taille que les plates bandes du radier. [...] Les maisons d'éclusiers [seront] entièrement semblables au modèle lithographié joint aux instructions de Monsieur le Directeur général. ». La maison éclusière a été édifée en 1829. Le sas a quant à lui été refait en 1876. (Archives nationales, F14 6984)

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Dates : 1829 (porte la date), 1876 (daté par source)

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon enduit. Les vantaux de la porte aval sont en bois. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et est couverte de tuile mécanique. La lucarne centrale est pendante. Extension arrière en béton.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type "Chanoine". Maison de plan rectangulaire couverte d'une toiture à deux pans. Sa façade se compose de deux fenêtres encadrant une porte centrale. Cette dernière est surmontée d'une lucarne en chien assis. Cette dernière est parfois pendante pour permettre un accès extérieur au grenier. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Les sites d'écluse du canal du Nivernais : <http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/sites-decluse/introduction/>

Illustrations



Vue du sas et de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20175800302NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002009)

synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du sas et de la maison éclusière.

IVR26_20175800302NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation